Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 99 (2002)
Heft: 8

Rubrik: Les inspecteurs communiquent

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les inspecteurs communiquent

Insecticides : attention... Danger

Un ami inspecteur a été appelé par un tiers pour récupérer un essaim dans une zone mise à ban.

Cet inspecteur a soigneusement récupéré l'essaim dans une caisse à essaims en bois. Ne disposant pas immédiatement de mèche soufrée, il a entrepris de détruire l'essaim avec un insecticide du commerce, vendu dans une grande surface.

Il convient de préciser que *cet insecticide était classé hors classe de toxicité.*

Une dizaine de jours plus tard, après désinfection soigneuse et nettoyage de sa caisse à essaims, il a entrepris de récupérer un de ses essaims, de plus de 4 kg, pour le transporter à son rucher. En arrivant à domicile, quelle ne fut pas sa déconvenue de constater que ce magnifique essaim avait cessé de vivre, empoisonné par les résidus de ce magnifique insecticide « inoffensif ».

Conclusions : N'employez QUE les produits recommandés par le Centre suisse de recherches apicoles du Liebefeld, si vous ne voulez pas que vos abeilles, ou pire (parce que vous ne le constaterez pas), que vos produits apicoles soient contaminés.

Le rédacteur : *Eric Marchand*

Canton de Vaud

Chers collègues apiculteurs,

Le mois d'août, généralement voué au farniente est, pour tout apiculteur avisé, l'instant propice pour procéder au premier traitement contre varroa.

L'évaporation des huiles essentielles ou des acides dépend de la température ambiante. Une efficacité optimale ne peut être obtenue que lorsque les conditions atmosphériques s'y prêtent. En reportant les traitements aux mois suivants, vous risquez de ne plus retrouver de période propice pour ces travaux. Par conséquent, la lutte contre ce parasite doit débuter ce mois encore.

Les abeilles naissant en fin de saison ne doivent pas avoir été parasitées pour affronter la longue période de l'hivernage ; vos colonies seront saines et résistantes pour la saison prochaine, si vous faites le nécessaire assez tôt. Trop de colonies se dépeuplent et s'écroulent en période d'hivernage, trop d'apiculteurs se lamentent sur leurs déboires, dont ils sont souvent responsables. Alors agissons bien et vite !...

Rappel : La manipulation de ces produits de traitement comporte certains risques non négligeables, en particulier avec les acides formiques et oxaliques. Veuillez vous munir de gants en caoutchouc, lunettes et masques respiratoires homologués. Ayez toujours de l'eau à disposition pour rincer toute éclaboussure éventuelle.

Il n'est jamais superflu de relire le mode d'emploi du fabricant ou fournisseur. Et en cas de doute sur la façon d'appliquer ces traitements, adressez-vous à votre conseiller apicole, votre inspecteur ou à un apiculteur chevronné de votre section.

Bonne fin de saison à toutes et à tous.

L'inspecteur cantonal : *P.-A. Bonzon*

Rithner et Cie à Monthey vous invite...

... à mettre en valeur votre miel dans des emballages typiques, tels que:

- la traditionnelle boîte cylindrique en plastique alimentaire, avec son étiquette *Panorama*, son couvercle et son intérieur blancs ou jaunes;
- la boîte *Plexi* conique et transparente pour belle présentation;
- le bocal en verre, de forme mi-haute, de 50 à 100 grammes, pour un conditionnement idéal et un étiquetage à votre goût...

... à des prix exceptionnels par palette!

... à vous offrir:

Un réfractomètre «API-K», d'une valeur de Fr. 250.– ttc.
pour contrôler efficacement le taux d'humidité de votre miel afin de le conditionner dans les meilleures conditions.

... à prendre vos dispositions et à vous préparer
pour une lutte efficace et simple contre la varroase avec des produits performants et homologués en Suisse grâce à:

Applications dès le retrait des hausses, fin juillet-début août:

Thymovar:	3 plaquettes	pour traiter 1 ruche Dadant	Fr. 30.50/10 pl.
Thymovar:	2 plaquettes	pour traiter 1 ruche Bürki	Fr. 30.50/10 pl.
Bayvarol:	4 lanières	pour traiter 1 ruche Bürki	Fr. 45.–/20 lan.
Apistan:	2 lanières	pour traiter 1 ruche Bürki	Fr. 45.–/10 lan.
Acide formique 70%:	1 litre, prêt à l'emploi	pour traiter 8 ruches Bürki	Fr. 12.–
*Diffuseur **Apidea**:*	pour la diffusion de l'acide formique		Fr. 7.50
*Diffuseur **Liebefeld**:*	pour la diffusion de l'acide formique		Fr. 13.–

Applications en absence de couvain, dès fin octobre:

Perizin:	1 set complet	pour traiter 10 ruches Bürki	Fr. 47.–
Perizin:	1 recharge	pour traiter 10 ruches Bürki	Fr. 39.–
Acide oxalique:	1 litre de solution à vaporiser	pour traiter 20-25 ruches Bürki	Fr. 12.–
Acide oxalique:	1 litre de solution sucrée à dégoutter	pour traiter 20-25 ruches Bürki	Fr. 12.50

Demandez notre résumé complet sur la lutte anti-varroa

Vous ne savez pas quoi faire de vos vieux rayons et opercules...?
Fondez-les vous-mêmes!... Un jeu d'enfant!
C'est si facile maintenant, grâce à une nouvelle chaudière à vapeur, de conception simple, pratique et fonctionnelle.
Son prix: Fr. 220.–
Demandez notre documentation.

RITHNER & Cie - Apiculture - CP 67 - 1870 MONTHEY 1 - Tél. 024 471 21 54

Nos dépositaires officiels: AGROL à Sierre; LANDI à Eysins/Gland